

Paris, le 29 août 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Ressources des personnes en situation de handicap au 1^{er} septembre 2008
Des augmentations inégales en-dessous des besoins réels**

L'Allocation aux adultes handicapés, selon un décret à paraître, devrait être revalorisée de 3,9 %. Les compléments d'AAH, eux, n'augmenteront pas, limitant de fait ce coup de pouce alors qu'ils sont attribués aux personnes ayant les handicaps les plus sévères. Pire : les rentes d'accidents du travail, les pensions de retraite ou d'invalidité ne se voient, elles, revalorisées que de 0,8 %. Le collectif « Ni pauvre, ni soumis » dénonce cette absence de réévaluation effective des ressources de bon nombre de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes au regard de leurs difficultés à vivre décemment alors que tout augmente !

L'inflation, en un an, s'établit à 3,4 %, et les prix de produits de première nécessité sont plus encore tirés vers le haut. Les revalorisations annoncées restent donc dans le quotidien des personnes concernées bien théoriques et en dessous des pourcentages affichés. Le niveau de vie réel de celles et ceux qui ne peuvent pas travailler ne cesse de plonger ! Inadmissible et contradictoire avec la volonté affichée par le gouvernement de renforcer le pouvoir d'achat des Français !

Pire : les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes sont chaque jour plus pénalisées. Par les différents forfaits et franchises qui augmentent le coût de l'accès aux soins, d'abord ; puis par les malus écologiques, qui atteignent de plein fouet les personnes qui ne peuvent conduire qu'un véhicule équipé d'une boîte automatique ; enfin par la suppression des points supplémentaires attribués aux jeunes étudiants en situation de handicap susceptibles d'être boursiers.

Enfin, le président de la République et le gouvernement finalisent le projet de revenu de solidarité active et proposent une nouvelle taxe pour financer cette réforme. Si ce dispositif RSA n'est pas directement transposable pour les bénéficiaires de l'AAH ou de pensions d'invalidité, les associations demandent un dispositif équivalent dans le cadre de la création d'un revenu d'existence. Le combat contre la pauvreté concerne aussi les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante qui sont, une fois de plus, « mises de côté » sans qu'on leur ait apporté une réponse correspondant à leurs difficultés. Avec la création d'une taxe pour le RSA, le président de la République et le gouvernement savent trouver les moyens lorsqu'il y a une volonté politique.

En dépit de la mobilisation continue, partout en France, des collectifs « Ni pauvre, ni soumis » initiée par la grande manifestation du 29 mars dernier et qui depuis n'a jamais faibli, le gouvernement reste sourd. Les 35 000 personnes descendues dans la rue le 29 mars dernier et toutes les personnes qu'elles ont représentées ou toutes celles qui ont depuis rejoint le mouvement en ont assez d'être ainsi ignorées. !

Les associations regroupées dans le collectif « Ni pauvre, ni soumis » vont lors de cette rentrée maintenir la pression sur les pouvoirs publics pour qu'enfin ceux et celles qui ne peuvent pas travailler puissent être des citoyens à part entière, et pour que les bénéficiaires des pensions d'invalidité ou de rentes accidents du travail et maladies professionnelles bénéficient a minima des mêmes revalorisations !

Contacts presse :APF - Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 / 06 07 40 16 65 sylvaine.sere-de-rivieres@apf.asso.frFNATH - François Verny : 01 45 35 31 87 francois.verny@fnath.comUNAPEI - Charles Carpentier : 01 44 85 50 63 c.carpentier@unapei.orgAIDES - Marjolaine Bénard : 01 41 83 46 53 / 06 10 41 23 86 mbenard@aides.orgCISS - Marc Paris : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 m paris@leciss.org